



Déclaration de la CGT Éduc'action Paris Comité Technique Académique

Mardi 12 janvier 2021

En cette nouvelle année, la CGT Éduc'action souhaite d'abord transmettre ses bons vœux à tous les membres du CTA. Nous formulons également plusieurs vœux pour l'Éducation Nationale :

Vœu pour que la situation sanitaire s'améliore rapidement et que bien entendu un retour à la normale puisse s'envisager le plus sereinement possible. En attendant, nous insistons sur la nécessité d'une politique ministérielle de crise qui donne aux personnels de la visibilité et une communication transparente sur les taux de contaminations tant chez les élèves que chez les personnels. La demande du Conseil scientifique de renforcer les mesures barrières à l'école et dans les lycées la semaine du 14 décembre questionne sur l'efficacité du protocole sanitaire et revient à reconnaître implicitement l'insuffisance des mesures prises pour empêcher la circulation du virus dans le système scolaire. L'arrivée d'un nouveau variant inquiète également, nous espérons une totale transparence du Ministère et du Rectorat et nous attendons de l'anticipation sur les mesures à prendre en cas d'accélération de l'épidémie.

Vœu que le Ministère délaisse un peu la presse et les plateaux télé pour communiquer et informer davantage les personnels et les organisations syndicales. Les personnels sont épuisés par les volte-face, les décisions précipitées, les ordres et contre-ordres. A titre d'exemple la gestion des journées des 17 et 18 décembre avant les vacances est emblématique de la conception du dialogue social du ministre. Suivre l'avis du Conseil scientifique est une chose, prendre les personnels pour la dernière roue du carrosse en est une autre.

Vœu qu'un plan d'urgence avec des mesures concrètes pour éviter une crise à l'École soit mis en œuvre au plus vite. Cela passe par un recrutement massif de personnels. Alors que les dépenses de l'État explosent en 2021, l'Éducation nationale ne sera pas mieux lotie qu'en 2020, sans prise en compte de la crise exceptionnelle que nous traversons. Le projet de loi de finances 2021 montre que le gouvernement a pris des mesures importantes en allègements fiscaux sans contrepartie pour les entreprises, dans un plan de relance qui subventionne les emplois et même par un relèvement des dépenses des ministères. Les gains en poste au ministère de l'Intérieur ou du ministère de la Justice sont sans commune mesure avec ceux du ministère de l'Éducation. Nous voyons bien où ce gouvernement place ses priorités et l'Éducation nationale n'en fait clairement pas partie. Le premier ministre peut toujours dire que le secteur est choyé, ces propos peuvent faire sourire ou pleurer. Sur Paris, l'étude des « grandes masses » du 2nd degré, prévue lors de ce CTA va une fois de plus démontrer la vision d'abord budgétaire de l'École, ligne politique tenue par le ministre depuis 2018. L'occasion était belle de mettre en place un vrai plan d'urgence pour amortir les effets du confinement, c'est pourtant une nouvelle saignée qui va être administrée aux personnels et aux élèves. Il y aura donc à la rentrée prochaine, une fois de plus, des classes surchargées dans les lycées et les collèges, de nombreuses suppressions de postes et de fortes tensions dans les équipes pour gérer la pénurie et amortir la hausse des heures supplémentaires qui

semble être la seule solution proposée à des personnels déjà éreintés.

Vœu pour que le ministère entende la demande des personnels d'un report des épreuves de spécialités au lycée général, au vu d'un contexte qui a dégradé les conditions d'apprentissages depuis mars et devient fortement inégalitaire avec des lycées qui font le choix de maintenir un fonctionnement en classes entières. Cela mettrait fin au flou total et au stress permanent. En collège, nous réitérons notre demande de laisser la possibilité de travail en groupe et en LP, la protection des formations professionnelles initiales sous statut scolaire et la fin du transfert vers le patronat et les organismes privés.

Vœu pour les salaires et une vraie revalorisation pour les personnels. Après le discours du président de la République en mars 2020, qui louait le rôle des services publics, les personnels étaient dans l'attente de mesures permettant d'améliorer le fonctionnement du service public d'Éducation et d'avoir une réelle revalorisation de leur salaire et de leur carrière, mais nous constatons amèrement qu'il n'en est rien. La revalorisation mise en œuvre concerne pour l'instant principalement les personnels en début de carrière pour les autres en réalité, pour avoir une hausse de pouvoir d'achat, c'est le retour du « travaillez plus pour gagner plus ». Le lien fait par le ministre entre la mise en place d'un plan pluriannuel et le « Grenelle des professeurs », a suffi à nous convaincre que la revalorisation tant vantée serait liée à des contreparties inacceptables. C'est la raison pour laquelle nous l'avons quitté.

Vœu pour que soit mis en place un projet de relance ambitieux pour l'Éducation prioritaire et les élèves des milieux populaires alors même que s'engage une expérimentation sur 3 académies, dont les contours et les objectifs sont encore flous mais dont les objectifs à terme sont assez clairs : contractualisation des moyens et mise en concurrence des établissements et des personnels. Sur Paris, académie particulièrement inégalitaire, nous serons particulièrement mobilisés pour éviter la casse d'un système compensatoire datant de 1981.

Vœu pour que les moyens soient vraiment donnés à la mise en place de l'école inclusive. Nous demandons que tous les ETP soient couverts, que les AESH bénéficient d'une vraie revalorisation bien supérieures à celle dont nous allons discuter lors de ce CTA et qu'elles et ils puissent enfin obtenir un légitime statut.

Vœu pour un vrai plan de titularisation des collègues contractuels sans condition de concours ni de nationalité alors qu'ils sont les premiers à être pénalisés par l'absence d'un plan de relance et les fermetures de postes. Le Rectorat peut déjà montrer l'exemple en prolongeant après les vacances de Février les CDD et les AED recrutés pour 3 mois.

Malheureusement, nous sommes le 12 janvier et le Père Noël est déjà passé, les orientations actuelles de ce gouvernement ne laisse guère croire qu'il va profiter de cette crise sanitaire pour bâtir une société et une Ecole plus justes. C'est la raison pour laquelle la CGT Educ'action appelle les personnels à se mettre en grève dans un cadre intersyndical le 26 janvier pour obtenir des créations de postes statutaires, des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières ainsi que l'arrêt des réformes toujours aussi contestées par les personnels. Dans un cadre interprofessionnel, elle appelle également à la mobilisation du 4 février pour que le monde de demain ne se fasse pas contre les libertés, la jeunesse, la protection sociale et les conditions de travail.